

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1027

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Ventes et cessions

505 064 725 RCS Versailles.

PREZAN.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 40000.00 EUR.

Adresse : 30b, RUE du Viel Abreuvoir, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PREZAN Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 40000 EUR Siège social 30B RUE du Viel Abreuvoir 78100 ST GERMAIN EN LAYE N° RCS 505064725 RCS VERSAILLES, est société absorbée. SDV-STIMULATION DES VENTES-CINECHEQUE Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 50000 EUR Siège social 30B RUE du Vieil Abreuvoir 78100 ST GERMAIN EN LAYE N° RCS 482508678 RCS VERSAILLES, est société absorbante. Actif : 313572 euros

Passif : 222116 euros Actif net apporté : 91456 euros Rapport d'échange des droits sociaux : En vue de rémunérer cet apport, la société SDV-STIMULATION DES VENTES-CINECHEQUE augmentera son capital de 50000 euros, par l'émission de 500 actions d'une valeur nominale de 100 euros attribuées à l'associé unique de la société PREZAN, à raison de 1 action de la société SDV-STIMULATION DES VENTES-CINECHEQUE pour 8 actions de la société PREZAN; Montant prévu de la prime de fusion : 41456 euros. PREZAN étant propriétaire de 499 actions de SDV-STIMULATION DES VENTES-CINECHEQUE, cette dernière procèdera à une réduction de capital d'un montant de 49 900 euros, lesdites actions étant annulées. La différence entre la valeur d'apport des 499 actions SDV-STIMULATION DES VENTES-CINECHEQUE détenues par cette dernière au résultat de la fusion et le montant de la réduction du capital nécessaire à l'annulation de ces 499 actions, différence égale à 210 000 euros, s'imputera sur la prime de fusion à hauteur de 41 456 euros et sur le poste "autres réserves" à hauteur de 168 644 euros. Date du projet : 14/11/2017 Date du dépôt : 14/11/2017, lieu du dépôt : Tribunal de commerce de Versailles..